

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.4/849
28 février 1963
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Distr. double

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Dix-neuvième session
Point 6 (d) de l'ordre du jour provisoire

ELECTION A UN SIEGE DEVENU VACANT A LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE
CONTRE LES MESURES DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITES

Note du Secrétaire général

1. A sa dix-huitième session, la Commission a élu membres de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, pour une période de trois ans, quatorze personnes dont le mandat prendra fin le 31 décembre 1965.
2. M. Charles Ammoun (Liban), membre de la Sous-Commission, est décédé le 8 janvier 1963. Peut-être la Commission jugera-t-elle bon d'élire un nouveau membre pour la durée restant à courir du mandat de M. Ammoun.
3. Le Secrétaire général a invité les Etats Membres des Nations Unies à présenter des candidats au siège devenu vacant. Il a reçu de la République arabe unie la communication suivante :

"Le délégué permanent de la République arabe unie présente ses compliments au Secrétaire général des Nations Unies et ... a l'honneur de lui faire connaître que le Gouvernement de la République arabe unie propose la candidature de M. Mohammed Awad Mohammed ... Un curriculum vitae est joint à la présente.

Curriculum vitae

MOHAMMED AWAD MOHAMMED, né en 1906. Professeur d'ethnographie et de géographie humaine; ancien Recteur de l'Université d'Alexandrie; membre de la délégation égyptienne à la Conférence des Nations Unies de San Francisco, en 1945; ancien directeur du Département des sciences sociales à l'UNESCO; ancien ministre de l'éducation au Caire de 1954 à 1959, membre de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités; de 1954 à 1956, vice-président et de 1957 à 1959, président de ladite sous-commission; Président du Conseil exécutif de l'UNESCO de 1959 à 1962."